



PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE
DU COMITÉ SYNDICAL
DU 23 SEPTEMBRE 2014

COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois septembre à 20 h 30, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marne-la-Vallée, se sont réunis pour la deuxième séance de la mandature 2014-2020, au siège du Siam, 13, avenue de la Courtilière à Saint-Thibault-des-Vignes (77400), **sous la présidence de Jacques DELPORTE**

Secrétaire de séance : Monsieur Serge DUJARRIER.

(Conformément à l'article L. 2121-15 du C.G.C.T., le Comité Syndical a nommé **un membre du Comité Syndical** pour remplir les fonctions de secrétaire de séance auquel étaient adjoints M. RIBAudeau, M. DI BENEDETTO, M^{me} MELO et M^{me} NARGEOT en tant qu'auxiliaires, pris en dehors des membres, qui ont assisté à la séance sans participer aux délibérations).

ÉTAT DE PRÉSENCE

Date convocation :
17 septembre 2014

Objet :
Procès-verbal
de la séance du Comité
Syndical du
23 septembre 2014

FERRIÈRES-EN-BRIE Présents : M. Jacques DELPORTE, M. Dany ROUGERIE.

Membres en exercice : 27
Quorum : 14

Membres présents 15
(dont 3 suppléants)

Membres représentés
(pouvoirs) 0

Total votants : 15

C.A. MARNE-ET-GONDOIRE Présents : M. Ali BOUCHAMA, M. Serge DUJARRIER,
M. Olivier PAUPE, M. Laurent SIMON, M^{me} Geneviève SERT,
M. Frédéric GUICHARD (suppléant arrivé à 21h15)
M. Franck LE MILLOUR-WOIRRHAYE (suppléant).
Absents excusés : M. Ludovic BOUTILLIER,
M. Laurent DELPECH M. Thibaud GUILLEMET,
M. Roland HARLÉ, M. Claude VERONA, M. Claude DUMONT.

S.A.N. DU VAL D'EUROPE Absents excusés : M. Fernand VERDELLET,
M. Marc ALLEMANDOU, M. Gilbert STROHL, M. Henri PEREZ.

1 exemplaire du PV de la séance du 23 septembre 2014 sera adressé aux membres titulaires et aux suppléants, avec la convocation du CS du 22 octobre 2014. Sa demande d'approbation, par les membres, sera inscrite à l'O.J. dudit CS. Cette décision sera actée par **émargement du registre des délibérations** par lesdits membres présents ce jour, lors d'un prochain CS.

C.A. MLV/VAL MAUBUÉE Présents : M^{me} Monique HOUSSOU, M^{me} Julie GOBERT,
M^{me} Annie DENIS, M. Alain LECLERC,
M. Michel BOUGLOUAN,
M^{me} Marie-Louise SANE (suppléante).
Absents excusés : M. Nicolas DELAUNAY,
M^{me} Nadia BEAUMEL, M. Patrick RATOUCHEIAK,
M. Michel VERMOT, M. Bernard NAIN.

A la convocation des délégués titulaires, étaient jointe une note explicative résumant l'ensemble des points.

🕒 La séance est ouverte à 20H45

Le Quorum est atteint : 14 élus présents sur 27 en exercice.

15 élus présents après l'arrivée de M. GUICHARD Frédéric à 21h15.

Le Président ouvre la séance, et nomme M. Serge DUJARRIER (CAMG) secrétaire de séance.

01 Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Comité Syndical du 25 juin 2014

Le Président présente le point. Il informe également les élus de la prochaine visite de la station d'épuration du Siam qui aura lieu de 03 octobre 2014 à 9h.

ENTENDU le Président sur le rendu compte du Comité Syndical du 25 juin 2014,

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,
À LA MAJORITÉ ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMES**
(suivant art. L.2121-17 et 20 du CGCT et art. 9 et 16 du règlement intérieur),

APPROUVE le procès-verbal du 25/06/2014.

02 Attribution du marché de travaux relatif à la mise en conformité des réseaux d'assainissement rue Vacheresse à Lagny-sur-marne (<207 000 € HT et 5 186 000 €>)

Le Président présente le point et cède la parole M^{me} Peggy NARGEOT, Responsable du service réseaux, pour la présentation technique du marché de travaux et les modalités de son attribution à la société TP IDF.

Le Président donne la parole aux élus afin de poser leurs questions.

M. LECLERC (CAVM) remercie pour cette présentation qu'il juge claire et utile.

M^{me} SERT (CAMG) demande la date de début des travaux, compte tenu que la Mairie de Lagny entreprendrait également des travaux sur la période dans le secteur.

M^{me} NARGEOT répond qu'elle s'assurera que la Mairie de Lagny ne réalise pas ses travaux simultanément au Siam.

ENTENDU l'exposé du Président sur l'attribution du marché de travaux rue Vacheresse à Lagny-sur-Marne à la société T'P IDF pour un montant de de 249 097,95€ HT.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,
À LA MAJORITÉ ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMES**
(suivant art. L.2121-17 et 20 du CGCT et art. 9 et 16 du règlement intérieur),

AUTORISE le Président à signer le marché de travaux avec la société TP IDF pour un montant de 249.097,95 € HT.

DIT que les sommes dues au titre de ce marché seront prélevées sur les crédits correspondants inscrits au budget 2014, en Dépenses Section d'Investissement au compte 2315-27.

03 Étude des postes Delattre de Tassigny et Chariot d'Or à Lagny-sur-Marne : état d'avancement - choix du principe de restructuration.

Le Président cède à nouveau la parole à M^{me} Peggy NARGEOT qui présente successivement les deux solutions retenues l'une pour le poste Delattre de Tassigny et l'autre pour le poste Chariot d'or à Lagny-sur-Marne. Sont détaillés, d'un point de vue technique les deux projets, leur conception et leur réalisation à partir des schémas sur power point projetés devant le comité syndical.

Il est proposé la solution n°2 pour le poste Chariot d'Or pour un montant de 938 720 € HT et le choix n°6 pour le poste Delattre de Tassigny pour un montant de 612 955 € HT.

M^{me} SERT (CAMG) demande si la situation des riverains a bien été prise en compte pendant la phase de réalisation des travaux.

M^{me} NARGEOT répond que toutes les dispositions ont été prises et que les travaux dureront 8 à 9 mois.

ENTENDU l'exposé Président,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,
À LA MAJORITÉ ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMES
(suivant art. L.2121-17 et 20 du CGCT et art. 9 et 16 du règlement intérieur),

APPROUVE la solution N°2 pour le poste Chariot d'Or pour un montant de 938 720 € HT et le choix n°6 pour le poste Delattre de Tassigny pour un montant de 612 955 € HT.

04 Budget 2014 : Décision Modificative n°2

Le Président présente le point, rappelant l'objet de l'affectation des nouveaux montant prévus dans la DM n°2, comme présentée dans le tableau suivant :

Section Investissement			
Chapitre	Intitulé	Dépenses	Recettes
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	22 500 €	
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	20 000 €	
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	20 000 €	
Chapitre 23	Immobilisation en cours	-62 500 €	
TOTAL		0 €	0 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,
À LA MAJORITÉ ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMES
(suivant art. L.2121-17 et 20 du CGCT et art. 9 et 16 du règlement intérieur),

APPROUVE la décision modificative n°2 au budget 2014.

05 Modalités de reversement du solde de la prime AQUEX 2009 aux collectivités.

Le Président présente le point, rappelant que les montants reversés à chaque collectivité membre sont ceux de l'année 2009.

Collectivités	Total sur 20 (données AESN)	Montant AQUEX Collectivités
<i>Bussy-Saint-Georges</i>	9.25	5 879 €
<i>Ferrières-en-Brie</i>	7.25	594 €
<i>Montevrain</i>	6.25	909 €
<i>CAMG</i>	9.25	18 406 €
<i>SAN Val d'Europe</i>	9.25	6 386 €
<i>SAN Val Maubuée</i>	16	49 992 €
		82 168 €

ENTENDU l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,
À LA MAJORITÉ ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMES
(suivant art. L.2121-17 et 20 du CGCT et art. 9 et 16 du règlement intérieur),

APPROUVE la répartition du reversement de la prime AQUEX aux collectivités membres du Siam au titre de l'année 2009.

06 Modification du tableau des effectifs : création de postes

Le Président présente le point, et fait un état de la masse salariale du Siam, qui se chiffrait à plus de 900 000€ au cours de l'exercice 2013 et qui devrait avoisiner les 620 000€ pour l'exercice 2015. Il insiste sur sa maîtrise et sa diminution compte tenue des départs à la retraite de M^{me} Payen, M^{me} Gobereau et M. Pavillon en 2014.

Le Président explique au comité qu'il a souhaité recruter un nouveau directeur général pour le Siam suite au départ en retraite de M. Pavillon au 30 juin 2014.

Après avoir reçu une dizaine de candidatures, deux ont retenu l'attention pour finalement choisir celle de M. Hervé Lelièvre, qui sera recruté en tant qu'ingénieur principal, au même grade que Céline Valot, sous réserve de l'acceptation du centre de gestion.

A ce jour M. Lelièvre ne peut être directeur général du Siam., d'où une modification de son grade envisagée pour l'année à venir.

Le Président cède la parole à M. Lelièvre qui se présente brièvement.

Le Président reprend la parole, informe qu'un poste de directeur général adjoint sera également créé pour M. Ribaudeau de manière transitoire d'ici son départ à la retraite prévu au 31 décembre 2015.

Libellé des grades ou emploi à Temps Complet	Catégorie	Effectif budgétaire avant délibération	Pourvus	Présente décision		Nouvel effectif budgétaire après délibération
				-	+	
Directeur Général des Services	A	1	0			1
Directeur Général Adjoint	A	0	0		1	1
Ingénieur en chef de classe exceptionnelle	A	1	1			1
Ingénieur en chef de classe normale	A	1	1			1
Ingénieur Principal	A	1	1		1	2
Ingénieur	A	1	1			1
Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	B	1	1			1
Technicien Principal de 2 ^{ème} classe	B	1	1			1
Agent de Maîtrise	C	2	2			2
Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	C	2	2			2
Attaché Territorial	A	1	1			1
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} Classe	B	1	0			1
Rédacteur	B	1	1			1
Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe	C	3	2			3
Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	C	0	0		1	1
TOTAL		17	14		3	20

ENTENDU l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,
À LA MAJORITÉ ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMES
(suivant art. L.2121-17 et 20 du CGCT et art. 9 et 16 du règlement intérieur),

APPROUVE la modification du tableau des effectifs du Siam.

07 Informations calendrier prochaines réunions : commissions, prochaine visite station, heure du prochain comité.

Le Président présente l'agenda des prochaines réunions :

mercredi 08 octobre 2014	16h00	Visite de la station d'épuration par les élus qui le souhaitent
	17h30	CAO
	18h00	Bureau Syndical
<hr/>		
mercredi 22 octobre 2014	20h30	Comité Syndical
<hr/>		
mercredi 19 novembre 2014	17h00	Commission « <i>Compétences et Services</i> » : Information/Communication/Classes d'Eau
	18h30	CAO
	18h45	Bureau Syndical
<hr/>		
mercredi 03 décembre 2014	18h00	Bureau Syndical
<hr/>		
mercredi 17 décembre 2014	20h30	Comité Syndical

M^{me} Sert (CAMG) interpelle le Président sur un problème de pollution constaté dans la Marne, et demande à avoir une liste avec les contacts des élus du bureau et des chefs de services du Siam.

Le Président répond qu'une liste des numéros utiles pourra être remise aux élus.

M. Leclerc revient sur l'étude de méthanisation prévue dans la Décision Modificative présentée précédemment, et demande à quelle date elle est prévue.

Le Président répond qu'aucune date n'était à ce jour encore établie, mais que le marché serait prochainement lancé.

Le Président rappelle que le four pourrait s'ouvrir au traitement de boues extérieures et pas seulement celles du Siam.



=====
La séance est levée à 21h39
=====

Le secrétaire de séance,

Serge DUJARRIER